



2024

Rapport d'activités

Période février 2024 - février 2025



Site Natura 2000 FR7200804

Réseau hydrographique de la Pimpine



Maitrise d'ouvrage

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Structure porteuse

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Co-animateur Natura 2000

Structure :	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Président :	Philippe SAUVAGE / Jean-Michel CLEMENT (depuis 29/01/2025)
Directeur :	Pierre SELIQUER
Responsable de l'antenne Gironde :	Carole DECKER
Chargé de mission Natura 2000 :	Pascal TARTARY
Antenne Gironde :	7 Impasse Jean Pagès – 33 310 VILLENAVE D'ORNON

Rédaction du bilan

Rédaction :	Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000 (CEN Nouvelle-Aquitaine) Manon DANIAU, Animatrice PAEC (Chambre d'agriculture de la Gironde)
Relecture :	Carole DECKER, Responsable de l'antenne Gironde (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Validation :	Célia GASPERINI, Chargée de mission (Région Nouvelle-Aquitaine)

Cartographie

Pascal TARTARY, Animateur du site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine

Illustrations

Pascal TARTARY, Animateur du site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine

Référence

TARTARY P., 2023. Bilan d'animation 2023 de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 - FR 7200804 – « Réseau hydrographique de la Pimpine ». Région Nouvelle-Aquitaine, CEN NA, 33 pages + annexe.

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
TABLE DES FIGURES.....	4
TABLE DES TABLEAUX.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB	6
A. ENJEUX ECOLOGIQUES IDENTIFIES SUR LE SITE	6
B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS	7
C. MESURES IDENTIFIEES DANS LE DOCOB POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	9
II. RAPPORT DES ACTIONS MENEES EN 2023	11
A. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	11
1. <i>Recensement, contact et information des signataires potentiels.....</i>	<i>11</i>
A) IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES, EXPLOITANTS ET AYANT DROIT	11
B) PRISE DE CONTACT AVEC LES PROPRIETAIRES, REUNIONS D'INFORMATION ET ENTRETIENS PERSONNALISES	11
2. <i>Assistance technique et administrative des signataires</i>	<i>12</i>
A) DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION ET PARCELLAIRE ENGAGES.....	12
B) CONTRATS NATURA 2000 DEPLOYES	12
C) CHARTE NATURA 2000 SIGNEE	13
D) MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES	14
B. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES	15
C. SENSIBILISATION ET COMMUNICATION.....	16
1. INFORMATIONS PAR VOIE DE PRESSE	16
2. ACCUEIL D'ELU.E.S ET DE PRESIDENT.E.S DE COMITE DE PILOTAGE	17
3. PAGE INTERNET DEDIEE	17
D. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000	18
E. SOUTIEN A L'ARTICULATION DE NATURA 2000 AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES	20
1. <i>Mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel de gestion du bassin versant de la Pimpine.....</i>	<i>20</i>
F. AMELIORATIONS DES CONNAISSANCES ET SUIVI SCIENTIFIQUE.....	20
1. <i>Transfère des données naturalistes au SINP.....</i>	<i>20</i>
G. MISE A JOUR DU DOCOB.....	21
H. BILAN ANNUEL ET COMITE DE PILOTAGE	22
1. <i>Bilan annuel.....</i>	<i>22</i>
2. <i>Comité de pilotage.....</i>	<i>22</i>
I. SUIVI SOUS SIN2	23
III. EVALUATION DES MESURES DE GESTION.....	25
A. ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES.....	25
B. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS	27
IV. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000	31
CONCLUSION.....	32

Table des figures

FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA PIMPINE	5
FIGURE 2 : PAGE INTERNET DEDIEE AU SITE NATURA 2000	17
FIGURE 3 : CARTOGRAPHIE DES EXTENSIONS DU SITE DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA PIMPINE	21

Table des tableaux

TABLEAU I : LISTE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE	6
TABLEAU II : LISTE DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE	6
TABLEAU III : AUTRES ESPECES A ENJEU SUR LE SITE	7
TABLEAU IV : OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS ASSOCIES	7
TABLEAU V : ACTIONS A ENTREPRENDRE	9
TABLEAU VI : ETAT D'IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES ET EXPLOITANTS SUR LE SITE POUR LA PERIODE 2019-2024	11
TABLEAU VII : ETAT DES PRISES DE CONTACT SUR LE SITE POUR LA PERIODE 2019-2024	11
TABLEAU VIII : ETAT DES DIAGNOSTICS ENGAGES SUR LE SITE SUR LA PERIODE 2019-2024	12
TABLEAU IX : ETAT DES CONTRATS NATURA 2000 ISSUS DES DIAGNOSTICS	12
TABLEAU X : BILAN DU NOMBRE D'ENGAGEMENTS POUR SIGNER LA CHARTE NATURA 2000 SUR LE SITE	13
TABLEAU XI : SYNTHESE DES SIGNATAIRES DE LA CHARTE NATURA 2000	13
TABLEAU XII : BILAN DES EXPLOITANTS RENCONTRES EN 2024	14
TABLEAU XIII : ETAT DES MAEC ISSUES DES DIAGNOSTICS	14
TABLEAU XIV : LISTE DES PROGRAMMES FINANCES SUR LE TERRITOIRE ET CONCURENT A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU DOCOB.....	16
TABLEAU XV : LISTE DES ARTICLES PUBLIES SUR LA PAGE INTERNET DU SITE NATURA 2000.....	18
TABLEAU XVI : SYNTHESE DE LA DEMARCHE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LE SITE	19
TABLEAU XVII : SYNTHESE DES ELEMENTS DE BILAN ANNUEL	22
TABLEAU XVIII : SYNTHESE DES ELEMENTS CONCERNANT LE COMITE DE PILOTAGE ET LES COMPTE-RENDU.....	22
TABLEAU XIX : SYNTHESE DES MISES A JOUR DE L'APPLICATION SIN2	23
TABLEAU XX : SYNTHESE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES SUR LE SITE	25
TABLEAU XXI : SYNTHESE DE LA REALISATION DES ACTIONS DU DOCOB	27

Introduction

Le site Natura 2000 FR7200804 « Réseau hydrographique de la Pimpine » s'étend sur une surface de 281 ha répartis sur sept communes de l'Entre-deux-mers en Gironde, aux portes sud-est de l'agglomération de Bordeaux. Il correspond à une partie de la vallée alluviale de la Pimpine. Ce site Natura 2000 est en majorité composé de terrains privés à vocation forestière et agricole. La Pimpine et ses affluents sont des cours d'eau non domaniaux. Les berges et le lit appartiennent aux riverains.

Le Document d'objectifs (DOCOB), élaboré par le Bureau d'étude Rivière Environnement, sous le pilotage du Syndicat intercommunautaire d'études de travaux de restauration et d'aménagement de bassins versant de l'entre-deux-mers (SIETRA), a été validé lors du Comité de Pilotage (COPIL) en 2014. La Région Nouvelle-Aquitaine est le porteur du DOCOB et a confié pour 2024 l'animation au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ci-après CEN Nouvelle-Aquitaine).

Le présent bilan d'animation couvre la période allant de février 2024 à février 2025.

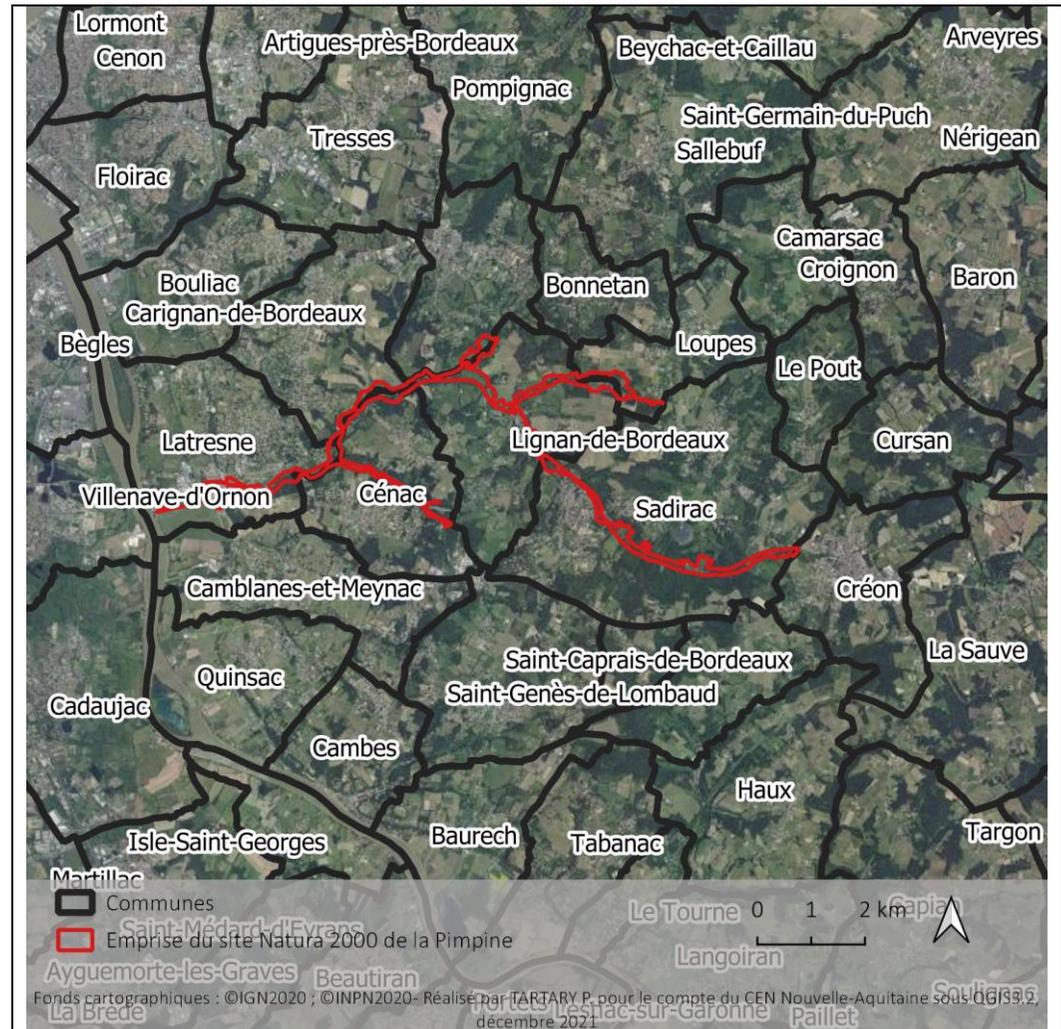


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine (TARTARY P., 2021)

I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB

A. Enjeux écologiques identifiés sur le site

Le site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine est caractérisé par des intérêts patrimoniaux diversifiés liés à la présence d'un réseau hydrographique, de zones humides et de pelouses sèches.

L'ensemble du site abrite une diversité de milieux naturels particulièrement remarquables comme les boisements alluviaux, les prairies de fauche, les friches humides, etc.

Ces habitats naturels sont d'autant plus riches qu'ils accueillent une faune d'intérêt communautaire avec des espèces emblématiques telles que la loutre d'Europe, un cortège remarquable de libellules et papillons et un cortège remarquable de chauves-souris.

Tableau I : Liste des habitats d'intérêt communautaire du site (Source : DOCOB)

Code	Libellé	Enjeu de conservation
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Très fort
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Fort
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Fort
6210	Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'emboussonnement sur calcaire (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Très fort

Tableau II : Liste des espèces d'intérêt communautaire du site (Source : DOCOB)

Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation	Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Moyen	1304	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Moyen	1308	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Moyen
1060	Cuivré des marais <i>Lycaena dispar</i>	Fort	1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Fort
1065	Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	Moyen	1321	Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Fort
1083	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	Moyen	1323	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Moyen
1092	Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	Fort	1324	Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Moyen
1096	Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Fort	1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Moyen
1126	Toxostome <i>Chondrostoma toxostoma</i>	Fort	1356*	Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Très forte

Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation	Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Moyen	1607*	Angélique des estuaires <i>Angelica heterocarpa</i>	Fort
1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Fort			

Par ailleurs, d'autres espèces patrimoniales sont présentes sur le site, et apportent un intérêt complémentaire au site.

Tableau III : Autres espèces à enjeu sur le site
(Source : DOCOB)

Code	Nom scientifique	Code	Nom scientifique
2497	<i>Egretta garzetta</i>	162135	<i>Anacamptis laxiflora subsp. laxiflora</i>
774678	<i>Bufo spinosus</i>	2840	<i>Milvus migrans</i>
77619	<i>Lacerta bilineata</i>	99233	<i>Galanthus nivalis</i>
2517	<i>Ciconia ciconia</i>	2832	<i>Pernis apivorus</i>
77756	<i>Podarcis muralis</i>	78064	<i>Natrix natrix</i>
82656	<i>Anemone ranunculoides</i>	77949	<i>Hierophis viridiflavus</i>
444440	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	2844	<i>Milvus milvus</i>
310	<i>Rana dalmatina</i>	96	<i>Salamandra maculosa</i>
67295	<i>Leuciscus leuciscus</i>	444432	<i>Lissotriton helveticus</i>
66832	<i>Anguilla anguilla</i>	292	<i>Hyla meridionalis</i>
3571	<i>Alcedo atthis</i>		

B. Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels

Chaque espèce et habitat d'intérêt communautaire présente sur le site constitue un enjeu de conservation et de restauration. L'ensemble de ces espèces recensées sur le site constitue un enjeu au niveau national et européen.

La conservation de ces milieux et espèces à forte valeur patrimoniale dépend en grande partie des activités humaines qui sont pratiquées sur le site.

Tableau IV : Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels associés (Source : DOCOB, 2008)

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
ODD1 - Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides	OO01 - Maintenir et restaurer les zones naturelles d'expansions des crues et l'engorgement des milieux connexes au cours d'eau	GE2.5, TU2.2
	OO02 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée du réseau hydrographique (maintien d'un écoulement régulier et entretien des habitats rivulaires)	RE1.3, GE1.6, RE2.2
	OO03 - Restauration du corridor arboré dans les secteurs dépourvus de ripisylve	RE1.3, GE1.6
	OO04 - Rétablir la continuité écologique (libre circulation piscicole et sédimentaire) du réseau hydrographique	TU2.2, RE2.2
	OO05 - Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectif de "bon état écologique des milieux aquatiques" conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)	RE1.3, GE1.6, RE2.2
	OO06 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée des plans d'eau	
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire	OO07 - Restauration des habitats piscicoles et de la capacité d'accueil	RE1.3, GE1.6, TU2.2, RE2.2
	OO08 - Adapter les pratiques d'élevage et de fauche aux enjeux écologiques du site	GE1.1, GE1.2, GE1.3, GE2.4
	OO09 - Maitriser la progression des ligneux sur les milieux ouverts	
	OO10 - Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	
	OO11 - Maintenir et favoriser le développement des mégaphorbiaies en linéaire ou en surfacique	GE1.2
	OO12 - Restaurer les pelouses sèches en déprise par une gestion adaptée	GE2.4, RE1.1
ODD3 - Favoriser les populations de mammifères semi aquatiques et leurs habitats	OO13 - Réduire les causes de mortalité directe	TU1.1
	OO14 - Maintenir et restaurer les habitats des mammifères semi-aquatiques	RE1.3, GE1.2, GE1.6
	OO15 - Encourager la réalisation d'entretien et de travaux en période non perturbante pour les espèces	GE1.6
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats	OO16 - Conserver et favoriser le maintien d'éléments fixes du paysage (haies, lisières forestières, arbres isolés...) et de boisements mûres	RE1.3, GE2.7, GE2.8, GE1.6
	OO17 - Maintenir les surfaces de prairies pâturées	GE1.1, GE1.2, GE1.3

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
	OO18 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	
ODD5 - Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site	OO19 - Informer les usagers et les acteurs locaux sur la démarche Natura 2000	TU3.5, PI1.1
	OO20 - Sensibiliser le grand public à la richesse écologique du site et à l'importance du maintien des activités traditionnelles pour leur conservation	
	OO21 - Informer et sensibiliser le grand public sur les espèces invasives et nuisibles	TU3.5, PI1.1
<i>Légende : ODD = Objectif de développement durable OO = Objectif opérationnel CT = action technique préparatoire GE = gestion des habitats RE = Restauration TU = Travaux unique PI = Pédagogie, information et sensibilisation</i>		

C. Mesures identifiées dans le DOCOB pour atteindre les objectifs

Tableau V : Actions à entreprendre (Source : DOCOB, 2008)

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
GE1.1	Entretien des prairies (hors SAU) par la fauche	Gestion des habitats et espèces	OO08, OO17	ODD2, ODD4
GE1.2	Entretien des mégaphorbiaies	Gestion des habitats et espèces	OO08, OO11, OO14, OO17	ODD2, ODD3, ODD4
GE1.3	Entretien des prairies (hors SAU) par le pâturage extensif	Gestion des habitats et espèces	OO08, OO17	ODD2, ODD4
GE1.6	Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO03, OO05, OO07, OO14, OO15, OO16	ODD1, ODD2, ODD3, ODD4
GE1.9	Elimination ou limitation des espèces indésirables	Gestion des habitats et espèces		ODD2
GE2.4	Entretien des milieux semis ouverts (hors SAU) par gyrobroyage	Gestion des habitats et espèces	OO08, OO12	ODD2, ODD4
GE2.5	Préservation et restauration des frayères	Gestion des habitats et espèces	OO01	ODD1
GE2.7	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	Gestion des habitats et espèces	OO16	ODD4

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
GE2.8	Entretien des haies existantes	Gestion des habitats et espèces	OO16	ODD4
PI1.1	Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux	Animation/communication/sensibilisation	OO19, OO21	ODD5
PI3.2	Informers, sensibiliser et former les usagers du site à la reconnaissance des espèces indésirables et les moyens de lutte	Animation/communication/sensibilisation		ODD5
RE1.1	Restauration des pelouses sèches	Gestion des habitats et espèces	OO12	ODD2, ODD4
RE1.3	Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO03, OO05, OO07, OO14, OO16	ODD2, ODD3, ODD4
RE2.2	Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	Gestion des habitats et espèces	OO02, OO04, OO05, OO07	ODD1, ODD2
SE1.3	Inventaires et suivi des espèces indésirables	Suivi/connaissance scientifique		ODD2
SE3.1	Suivi cartographique de l'évolution des habitats naturels et de leur état de conservation	Suivi/connaissance scientifique		
SE3.2	Inventaire et suivis écologiques des espèces d'intérêt communautaire	Suivi/connaissance scientifique		ODD2
TU1.1	Aménagement des ouvrages de franchissement	Gestion des habitats et espèces	OO13	ODD3
TU2.1	Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion des habitats et espèces		ODD1, ODD2, ODD4
TU2.2	Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur	Gestion des habitats et espèces	OO01, OO04, OO07	ODD1, ODD2
TU2.4	Aménagements ou fermeture des gîtes à chauves-souris	Gestion des habitats et espèces		ODD4
TU3.5	Mise en place de panneaux d'information	Animation/communication/sensibilisation	OO19, OO21	ODD5
<p><i>Légende : ODD = Objectif de développement durable OO = Objectif opérationnel CT = action technique préparatoire</i> <i>GH = gestion des habitats RE = Restauration TU = Travaux unique SE = suivi écologique PI = Pédagogie, information et sensibilisation</i></p>				

II. RAPPORT DES ACTIONS MENEES EN 2024

A. Mise en œuvre de la contractualisation

L'animateur est chargé de mettre en œuvre de la contractualisation (contrats Natura 2000 non agricoles - non forestiers, contrats Natura 2000 forestiers, et chartes Natura 2000) sur le site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine.

La mise en œuvre des mesures agro-environnementales doit être cohérente avec les enjeux prioritaires identifiés dans le DOCOB. Pour cela, le CEN Nouvelle-Aquitaine a fait le point avec la Chambre d'agriculture de la Gironde en charge du Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC) et des mesures proposées sur le site, ainsi que des contractualisations.

1. Recensement, contact et information des signataires potentiels

a) Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit

Tableau VI : Etat d'identification des propriétaires et exploitants sur le site pour la période 2019-2024

Période	Nombre de propriétaire identifié	Nombre de parcelles	Surface
2024	4	52	134 ha
Synthèse 2019-2023	18	120	499,61 ha

b) Prise de contact avec les propriétaires, réunions d'information et entretiens personnalisés

Tableau VII : Etat des prises de contact sur le site pour la période 2019-2024

Période	Nombre de prise de contact	Part de réalisé par rapport à l'identification	Nombre contact positif	Part du positif par rapport à l'identification	Part du positif par rapport aux prises de contact
2024	4	100%	2	50%	50%
Synthèse 2019-2023	18	100%	6	33%	33%

2. Assistance technique et administrative des signataires

a) Diagnostics d'exploitation et parcellaire engagés

Dans l'hypothèse où le propriétaire ou l'exploitant souhaite s'engager dans un contrat Natura 2000 ou une MAEC, l'animateur réalise un diagnostic préalable des parcelles concernées pour confirmer les enjeux et déterminer les mesures du DOCOB à appliquer.

En cas de besoin, l'animateur propose l'adaptation des cahiers des charges des mesures contractuelles aux réalités des parcelles concernées, dans les limites prévues par le DOCOB.

Tableau VIII : Etat des diagnostics engagés sur le site sur la période 2019-2024

Période	Nombre de diagnostic	Nombre de parcelle	Surface	Type de contractualisation possible
2024	0	-	-	-
Synthèse 2019-2023	6	180	281,33 ha	MAEC, Contrat Natura 2000, Charte

b) Contrats Natura 2000 déployés

Tableau IX : Etat des contrats Natura 2000 issus des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (m) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2024
2024	-	-	-	-	-	-	-	-
Depuis 2019	-	GE1.1 - Entretien des prairies (hors SAU) par la fauche	-	-	13,63 ha	n.c.	33 052,75 €	En attente de positionnement / Action hors site
	-	GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	-	-	11,10 ha	n.c.	26 917,75 €	
	-	GE1.3 - Entretien des prairies (hors SAU) par le pâturage extensif	-	-	13,63 ha	n.c.	33 052,75 €	
	-	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	-	-	3,91 ha	n.c.	1 030,00 €	
	-	GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts (hors SAU) par gyrobroyage	-	-	2,53 ha	n.c.	3 795,00 €	
	-	GE2.7 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	-	-	2,39 ha	n.c.	4 780,00 €	

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2024
-	-	GE2.8 - Entretien des haies existantes	-	-	600 ml	n.c.	7 800,00 €-	
-	-	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	-	-	3,91 ha	n.c.	14 992,00 €	
-	-	RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	-	-	563 ml	n.c.	A chiffrer sur devis.	

c) Charte Natura 2000 signée

Tableau X : Bilan du nombre d'engagements pour signer la charte Natura 2000 sur le site

Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface totale du site
2024	Propriétaire	2	1	50%	18,41 ha	6%
	Acteur socio-économique	2	1	50%	-	-
Depuis 2016	Propriétaire	11	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	14	3	21%	-	-

Tableau XI : Synthèse des signataires de la charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concernée	Surface (ha)
ASSXXX1	2017/2022	-	Milieux aquatiques Milieux humides temporaires	-	-
ASSXX2	2020/2025	-	-	Naturaliste	-
COLTER3	2022/2027	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER4	2023/2028	Latresne/Lignan de Bordeaux/Sadirac	Milieux aquatiques Milieux humides temporaires	Collectivité territoriale	18,41 ha
AGRLIG1	2025/2029	Lignan de Bordeaux	Milieux aquatiques	Viticulture	19,25 ha

			Milieux humides temporaires Milieux ouverts Milieux boisés		
<i>Légende :</i> ASS = Association COLTER = Collectivité territoriale					

Précision : les deux Chartes évoquées ont fait l'objet d'un accord de principe mais n'ont pas encore été signées.

d) Mesures agro-environnementales et climatiques

Tableau XII : Bilan des exploitants rencontrés en 2024

Mesures ciblées	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Unité engagée	% de la surface totale du PAEC
-	-	-	-	-	-

Tableau XIII : Etat des MAEC issues des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Etat d'avancement au 31/12/2024
2024	-	-	-	-	-	-	-
Depuis 2016	-	Entreprendre un retard de fauche	-	-	50,69 ha	69%	En attente de positionnement
	-	Ajuster la pression de pâturage	-	-	58,62 ha	79%	En attente de positionnement
	-	Maintien des arbres isolés	-	-	n.c.	-	En attente de positionnement
	-	Mise en place d'un paillage végétal ou biodégradable	-	-	2,86 ha	-	En attente de positionnement
	-	Absence totale de fertilisation minérale et organique	-	-	30,59 ha	42%	En attente de positionnement

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Etat d'avancement au 31/12/2024
	-	Mise en défens temporaire de milieux remarquables	-	-	8,597 ha	-	En attente de positionnement
	-	Restauration et entretien de mare	-	-	2 mares	-	En attente de positionnement
	-	Ouverture d'un milieu en déprise	-	-	13,89 ha	-	En attente de positionnement
	-	Absence de pâturage hivernal	-	-	24,21 ha	33%	En attente de positionnement
	-	Maintien de l'ouverture	-	-	13,89 ha	-	En attente de positionnement
	-	Entretien de ripisylve	-	-	1 475 ml	-	En attente de positionnement
	AGRSAD1	Entreprendre un retard de fauche	Sadirac		16,71 ha	22%	Engagé
		Restauration et entretien de fossé	Sadirac		1 250 ml	n.r.	Engagé
		Restauration et entretien de mare	Sadirac		5 mares	n.r.	Engagé
	AGRSGL	Ajuster la pression de pâturage	Saint Genès de Lombard		4,62 ha	6%	Engagé
Avec : AGR = Agriculteur SAD = Sadirac SGL = Saint-Genès-de-Lombard ml = mètre linéaire n.r. = non renseigné							

B. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Les mesures « hors contrat » constituent des actions transversales qui participent à la mise en œuvre du DOCOB. Elles n'entrent pas pour autant dans le champ du contrat Natura 2000 (ex. actions préparatoires au contrat, expertises, communication, amélioration des connaissances, suivi des mesures de gestion...).

Par ailleurs, certaines de ces actions pourront être réalisées directement par l'animateur (en régie) alors que pour d'autres, l'animateur devra faire appel à un prestataire extérieur. Du fait d'un besoin de mutualisation des actions portant sur une même thématique, certaines actions (inventaires, suivis écologiques...) pourront être confiées directement par l'Etat à une ou plusieurs structures qui interviendront sur plusieurs sites Natura 2000.

Dans ce cadre, l'animateur sera plus particulièrement chargé de :

- l'ingénierie financière : En fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à rechercher les financements nécessaires pour chaque action « hors contrat » (Etat, Europe, Agence de l'Eau, Collectivités). Puis, en fonction des plans de financement arrêtés avec les divers partenaires concernés, l'animateur sera chargé de réaliser le montage des dossiers de financements et s'assurera, par des échanges réguliers avec les financeurs, de l'état d'avancement de leur procédure d'instruction.
- l'élaboration des cahiers des charges techniques et préparation des marchés d'assistance ou de sous-traitance : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, en fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à préciser ou rédiger le cahier des charges techniques pour chaque mesure de gestion « hors contrat ». Les actions réalisées dans le cadre de la mission d'animation seront détaillées et chiffrées lors de la proposition technique et financière. Les cahiers des charges techniques pourront ensuite être précisés au cours de l'animation ;
- la conduite d'opérations : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, l'animateur s'attachera à conduire les opérations programmées, en veillant notamment au respect des cahiers des charges et des calendriers de travail. Certaines actions non contractuelles pourront être prévues dans le cadre de l'animation. Leur montant, hors actions d'information et de communication sur les mesures de gestion, n'excédera pas 15 % du montant total du projet. Les inventaires complémentaires et les actions d'amélioration des connaissances, à réaliser hors du cadre de la mission courante d'animation, feront l'objet de demandes complémentaires de financement.

Nous estimons que le montage de ces projets est du ressort de l'animation territoriale du CEN-NA et de la Chambre d'Agriculture. Durant cette période, les animateurs et ses partenaires ont déposés les programmes détaillés dans le tableau ci-dessous.

Tableau XIV : Liste des programmes financés sur le territoire et concourent à la mise en œuvre des actions du DOCOB

Période	Programme	Porteur	Type de financement	Objectif de développement durable du DOCOB	Objectif opérationnel
2024	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
Depuis 2016	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs

C. Sensibilisation et communication

1. Informations par voie de presse

Aucune information ou sollicitation n'a été formulée.

2. Accueil d'élu.e.s et de président.e.s de comité de pilotage

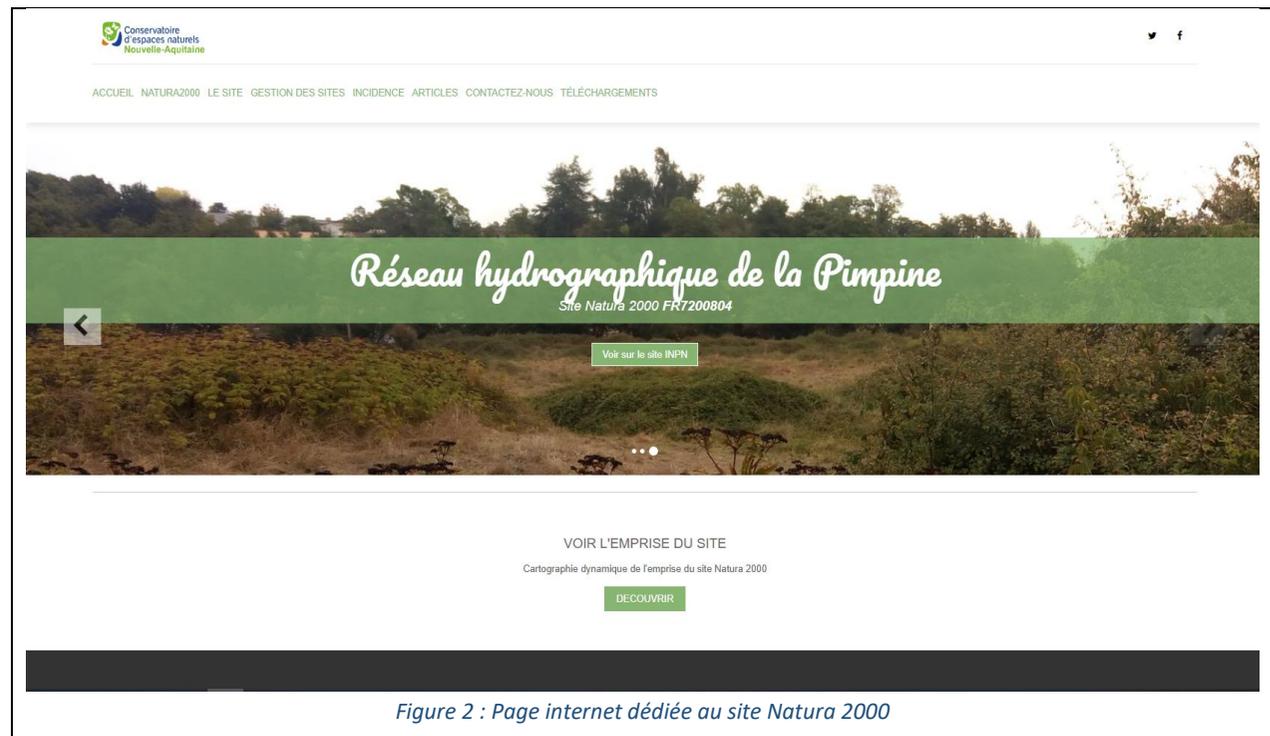
Aucune action entreprise en 2024 sur cet axe.

3. Page internet dédiée

Pour permettre un accès rapide des éléments constitutifs du site, le CEN Nouvelle-Aquitaine a proposé une nouvelle page web de présentation du site Natura 2000 en 2021. Cette page est maintenant uniformisée à l'échelle de l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques et permet de :

- suivre toutes les actualités du site ;
- s'informer sur le réseau Natura 2000 ;
- découvrir le site du réseau hydrographique de la Pimpine (cartographie, habitats naturels, espèces) ;
- découvrir les outils de gestion disponibles pour restaurer les milieux ;
- s'informer sur l'évaluation des incidences Natura 2000 et trouver toutes les ressources nécessaires à l'instruction du projet ;
- télécharger les documents de référence concernant le site ;
- contacter l'animateur.

Il est important de noter que ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Le site est opérationnel depuis début 2021 et peut être visité à l'adresse suivante : <https://reseau-hydrographique-pimpine.fr/>



Des mises à jour régulières ont été faites, notamment après chaque comité de pilotage pour ajouter les derniers documents validés en séance (présentation, compte rendu et rapport d'activité). Au fil de l'année, des articles d'actualité autour de Natura 2000 sont publiés, la liste est présentée ci-dessous.

Tableau XV : Liste des articles publiés sur la page internet du site Natura 2000

Date	Titre de l'article	Résumé
01/03/2024	Téléchargement	Bilan d'activité 2023 en téléchargement
05/03/2024	Article	Crise agricole : Agriculture et biodiversité – un destin commun
18/07/2024	Article	Comité de pilotage : la présentation est en ligne
18/07/2024	Téléchargement	Présentation au COPIL en téléchargement
18/07/2024	Téléchargement	Compte rendu du COPIL en téléchargement
18/07/2024	Article	Dotations de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales
18/07/2024	Article	La loi sur la restauration de la Nature a été votée
30/07/2024	Article	Le règlement européen relatif à la restauration de la nature publié
31/10/2024	Article	Actes du congrès des élus Natura 2000 – Restauration de la Natura, 2024

D. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Dans le cadre de l'application du régime d'évaluation des incidences, la structure animatrice est chargée :

- d'assurer l'information des porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidence Natura 2000 de leur projet sur le site. Elle communique les inventaires et toutes données nécessaires à la bonne prise en compte des habitats et des espèces dans les études préalables. L'animateur pourra notamment transmettre aux porteurs de projets le résumé non technique du DOCOB, afin qu'ils identifient les principaux enjeux de conservation du site et les précautions à prendre,
- de répondre aux demandes ponctuelles des administrations sur des dossiers d'études d'incidences Natura 2000 concernant le site,
- de réaliser une veille locale relative à l'émergence de nouveaux plans, programmes, projets ou interventions pouvant avoir une incidence sur l'intégrité du site Natura 2000. Cette veille permet d'alerter, si cela se justifie, les services de l'Etat et les développeurs, acteurs économiques et collectivités locales sur les enjeux liés à la nécessaire prise en compte de Natura 2000 dans la conception de ces plans, programmes, projets ou interventions envisagés sur le territoire du site ou à proximité.

Le tableau suivant fait état des évaluations d'incidence sur lesquels l'animateur est intervenu.

Tableau XVI : Synthèse de la démarche d'évaluation des incidences sur le site

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
2024	-	-	-	-	-	-	-
2019-2023	Projet 7	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Modification PLU	Créon	1	Hors site	Demande de précision sur l'évaluation environnementale
	Projet 6	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Révision du PLU	Latresne	-	-	-
	Projet 7	Loi sur l'eau	Construction d'un collège	Fargues-St-Hilaire	5	Hors site	En cours d'instruction
	Projet 1	Etude d'impact	Construction d'un lotissement	Cénac	n.c.	-	Favorable
	Projet 2	Schéma	PLU	Cénac	-	-	Favorable
	Projet 3	Cas par cas	Construction d'un lotissement	St Genès de Lombaud	-	-	?
	Projet 4	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Le Lignan de Bordeaux	2	Hors site	Demande de précision sur les espèces
	Projet 5	Loi sur l'eau	Ouvrage de franchissement	Carignan de Bordeaux	-	-	Favorable
Tranche antérieure	-	-	-	-	-	-	-

Légende : n.r. = non renseigné

E. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques

1. Mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel de gestion du bassin versant de la Pimpine

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation du **plan pluriannuel de gestion du bassin-versant de la Pimpine**, piloté par le SIETRA. L'animateur Natura 2000 pourrait, les prochaines années, mettre en œuvre des actions du PPG ciblées sur l'amélioration des pratiques agricoles et des riverains, conformément aux prescriptions du DOCOB Natura 2000. En accord avec le syndicat, l'aménagement d'abreuvoir, pour limiter l'impact des troupeaux sur les berges et la rivière, pourrait s'avérer intéressante et n'est pas une action prioritaire du PPG, mais concoure grandement à l'état de conservation de la rivière et à l'amélioration des corridors de chasse des chauves-souris.

F. Améliorations des connaissances et suivi scientifique

1. Transfère des données naturalistes au SINP

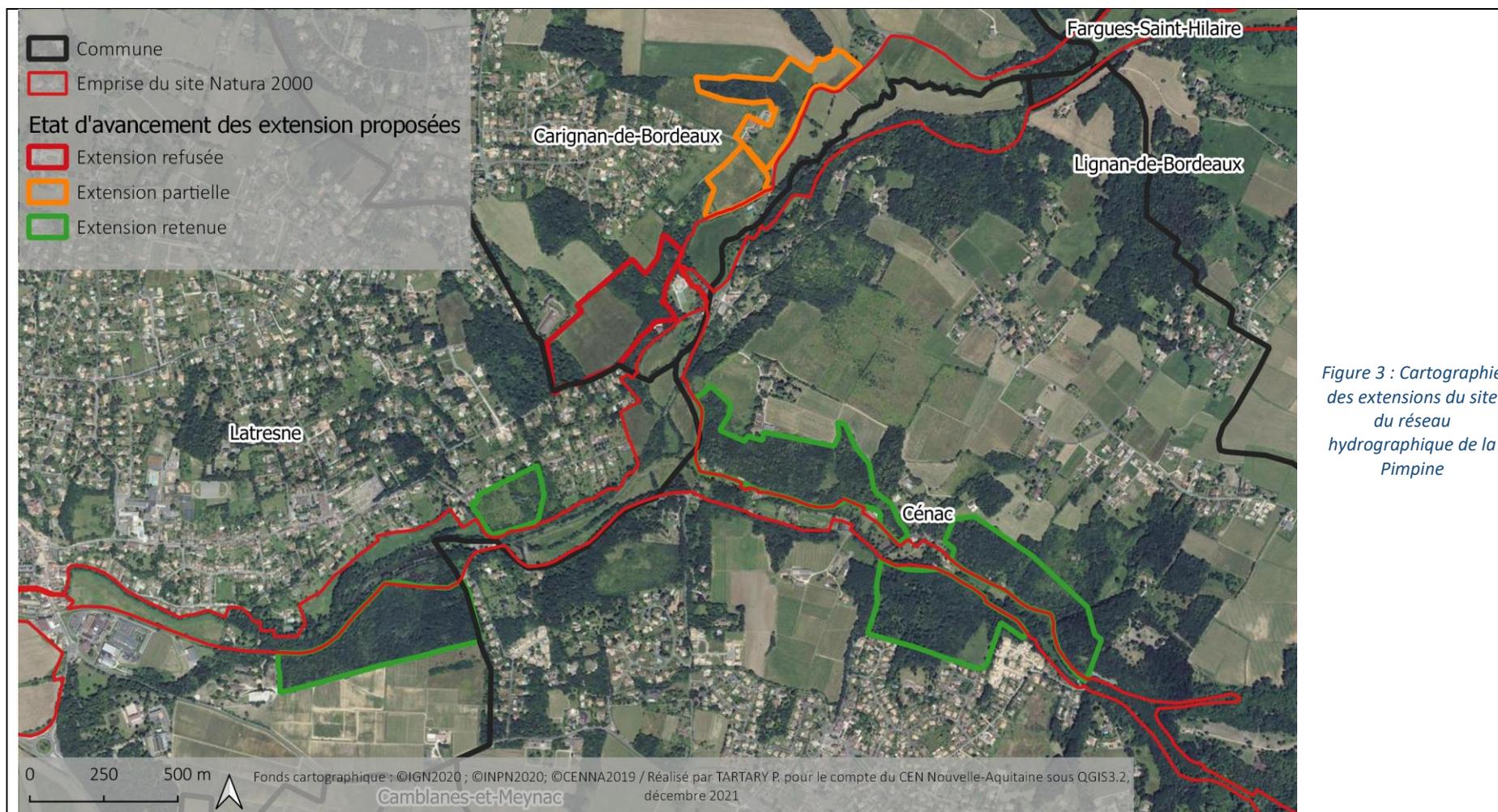
Le système d'information de l'inventaire national du patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, l'Office Français de la Biodiversité, le Muséum National d'Histoire Naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés et les services déconcentrés de l'État. Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité).

Le SINP a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité, afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

Au travers de son outil de centralisation des données (Kollect), le CEN Nouvelle-Aquitaine téléverse automatiquement ses observations naturalistes aux plateformes régionales du SINP : l'Observatoire de la biodiversité végétale (OBV) et l'Observatoire de la faune en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA). Les données sont ensuite remontées au niveau national.

G. Mise à jour du DOCOB

Le site du réseau hydrographique de la Pimpine a fait l'objet d'une extension et a été pré-validé par la commission européenne. Nous attendons son retour. Le périmètre ainsi modifié est présenté ci-dessous. Les modifications entreprises permettront, entre autres, une meilleure prise en compte des terrains de chasse des chauves-souris et du réseau de gîtes. Cette extension nécessitera une mise à jour du document d'objectifs.



H. Bilan annuel et comité de pilotage

1. Bilan annuel

Une fois par an, chaque animateur établira une évaluation des actions menées sur le site du point de vue technique, scientifique (type de mesures souscrites, habitats concernés, effets éventuellement observés, difficultés rencontrées...), financier et sur les volets de la concertation. Si nécessaire, il formulera des préconisations vis-à-vis de certaines mesures (adaptation du cahier des charges par exemple). Cette synthèse permettra notamment d'adapter l'animation en fonction des éléments observés et d'ajuster, si nécessaire, la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000.

Tableau XVII : Synthèse des éléments de bilan annuel

Période	Date de diffusion	Nombre de page	Remarques
2024	-	36	Le présent document
2023	21 février 2024	33	-
2022	14 février 2023	38	-
2021	04 février 2022	47	-
2020	20 mai 2021	26	-

Lors de chaque année d'animation, en fonction des observations issues des synthèses de suivi et des données d'évaluation des effets des actions, l'animateur établira un bilan général de la situation du site en matière d'effort, de résultats, et d'efficacité des actions conduites.

Le tableau ci-contre synthétise l'ensemble des éléments sur ce paragraphe.

2. Comité de pilotage

La structure animatrice sera chargée de préparer et d'animer une réunion du comité de pilotage pour rendre compte de l'état des réalisations de l'année « n-1 » et du programme d'activités de l'année « n ». Ce comité sera présidé par l'élu régional désigné pour le site.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des éléments sur ce paragraphe.

Tableau XVIII : Synthèse des éléments concernant le comité de pilotage et les compte-rendu

Période	Date du COPIL	Type de COPIL	Date de diffusion du compte rendu	Remarques
2024	03/02/2025	Ordinaire	21/02/2025	Présentation en présentiel, sous la présidence de la Région
2023	18/12/2023	Bilan et clôture de la tranche intermédiaire	21/02/2024	Présentation en présentiel, sous la présidence de la Région

Période	Date du COFIL	Type de COFIL	Date de diffusion du compte rendu	Remarques
2022	08/12/2022	Clôture de la deuxième tranche d'animation	03/01/2023	Présentation en présentiel
2021	26/01/2022	Ordinaire	03/02/2022	Présentation en présentiel
2020	27/11/2020	Lancement de la deuxième tranche d'animation	12/04/2021	Présentation en visioconférence au regard de la situation sanitaire liée au COVID

I. Suivi sous SIN2

L'application SIN2 apporte à l'ensemble des utilisateurs une **base nationale unique et centralisée de données pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000**. Ce système d'information **améliore et enrichit les échanges de données** entre les différents acteurs du réseau, tout au long de la vie d'un site.

Les **opérateurs et animateurs de sites Natura 2000, et les services déconcentrés de l'Etat renseignent les données** issues de la gestion administrative et technique des sites Natura 2000.

Tableau XIX : Synthèse des mises à jour de l'application SIN2

Période	Date de mise à jour de SIN2	Opérateur	Type de mise à jour
2023	08 janvier 2024	Pascal TARTARY	Organisme animateur Convention d'animation Suivi COFIL
2022	29 mars 2022	Pascal LANDIER	Personnel référent
	22 juin 2022	Opérateur GUENEL	Import FSD
	18 octobre 2022	Opérateur LAFON	Charte
	25 novembre 2022	Pascal TARTARY	Suivi COFIL
2021	-	-	-
2020	27 avril 2020	Mme MALINVAUD	Objectifs opérationnels
	3 juillet 2020	Pascal LANDIER	Suivi DOCOB
	20 octobre 2020	Pascal TARTARY	Organisme animateur

Période	Date de mise à jour de SIN2	Opérateur	Type de mise à jour
			Convention d'animation Suivi COPIL Objectifs de développement durable Gestion des mesures Gestion des habitats d'espèces Actions d'animation
	23 octobre 2020	Pascal TARTARY	Adhésion à la charte

SIN2 n'étant plus disponible depuis le 01/01/2025, il n'est à présent plus possible d'y mettre à jour les informations.

III. EVALUATION DES MESURES DE GESTION

A. Etat de conservation des habitats et des espèces

Il s'agit ici de donner des tendances plutôt que de répondre précisément sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, d'autant que ces évaluations répondent à des protocoles et des critères scientifiques très précis qui n'ont pas été mises en œuvre dans la cadre de l'animation.

Tableau XX : Synthèse de l'état de conservation des habitats et des espèces sur le site

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance sur 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancée sur 2024
Habitats d'intérêt communautaire							
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'embouissonnement sur calcaire (<i>Festuco-Brometalia</i>)	8,15 ha	Mauvais	↓	↓	Mauvais à très mauvais	Perspective mitigée entre la dépréciation des surfaces viticoles, le prix des denrées alimentaires, la crise dans le secteur de l'élevage...	Pas d'avancée significative
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2 ha	Mauvais	↗	=	Mauvais	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	30 ha	Moyen	=	=	Moyen	Perspective mitigée entre la dépréciation des surfaces viticoles, le prix des denrées alimentaires, la crise dans le secteur de l'élevage...	Pas d'avancée significative
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	48,4 ha	Moyen	=	=	Moyen	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
Espèces d'intérêt communautaire							
1041 - Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Non renseigné	Non renseigné	↓	↓	Non évalué	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
1044 - Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Non renseigné	Bon	=	=	Bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
1060 - Cuivré des marais <i>Lycaena dispar</i>	1 individu sur 1 station	Mauvais	=	=	Mauvais	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
1065 - Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	20 individus sur 1 station	Moyen	=	=	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales	Pas d'avancée significative
1083 - Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	Non renseigné	Bon	↗	↗	Bon à très bon	Perspective positive aux regards des évolutions nationales	Pas d'avancée significative

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance sur 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancée sur 2024
1092 - Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	Non renseigné	Mauvais	=	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales et de l'avancée localement de l'écrevisse de Louisiane	Pas d'avancée significative
1096 - Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Non renseigné	Mauvais	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
1126 - Toxostome <i>Chondrostoma toxostoma</i>	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
1220 - Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	1 individu sur 1 station	Moyen	Non renseigné	Non renseigné	Moyen	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative
1303 - Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Non renseigné	A préciser	↘	↘	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales	Pas d'avancée significative
1304 - Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Non renseigné	A préciser	↗	↗	Non évalué	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ¹	Pas d'avancée significative
1308 - Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Non renseigné	A préciser	↗	↗	Non évalué	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ²	Pas d'avancée significative
1310 - Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Non renseigné	A préciser	↘	↘	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ³	Pas d'avancée significative
1321 - Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Non renseigné	A préciser	↗	↗	Non évalué	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats ⁴	Pas d'avancée significative
1323 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Non renseigné	A préciser	↘	↘	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ⁵	Pas d'avancée significative

¹ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

² Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

³ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

⁴ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

⁵ Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance sur 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancée sur 2024
1324 - Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Non renseigné	A préciser	↘	↘	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales ⁶	Pas d'avancée significative
1355 - Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Non renseigné	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales	Pas d'avancée significative
1356* - Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Non renseigné	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales	Pas d'avancée significative
1607* - Angélique des estuaires <i>Angelica heterocarpa</i>	Non renseigné	Bon	=	=	Bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine	Pas d'avancée significative

B. Niveau d'atteinte des objectifs

Tableau XXI : Synthèse de la réalisation des actions du DOCOB

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD1 - Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides	OO01 - Maintenir et restaurer les zones naturelles d'expansions des crues et l'engorgement des milieux connexes au cours d'eau	GE2.5 - Préservation et restauration des frayères	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		TU2.2 - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
	OO02 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée du réseau hydrographique (maintien d'un écoulement régulier et entretien des habitats rivulaires)	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	
		RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans	

⁶ Bas Y, Kerbirou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
	OO03 - Restauration du corridor arboré dans les secteurs dépourvus de ripisylve	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	la cadre du PPG de la Pimpine
	OO04 - Rétablir la continuité écologique (libre circulation piscicole et sédimentaire) du réseau hydrographique	TU2.2 - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
	OO05 - Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectif de "bon état écologique des milieux aquatiques" conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	
		RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
OO06 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée des plans d'eau		Charte Natura 2000	n.c.	n.c.	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine	
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire	OO07 - Restauration des habitats piscicoles et de la capacité d'accueil	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	
		TU2.2 - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
		RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
	OO08 - Adapter les pratiques d'élevage et de fauche aux enjeux écologiques du site	GE1.1 - Entretien des prairies par la fauche	Contrat Natura 2000 / MAEC	72,6 ha	19 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	Contrat Natura 2000	2 ha	55 %	
		GE1.3 - Entretien des prairies par le pâturage extensif	Contrat Natura 2000 / MAEC	72,6 ha	19 %	

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
		GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts par gyrobroyage	Contrat Natura 2000 / MAEC	n.c.	n.c.	
	OO09 - Maitriser la progression des ligneux sur les milieux ouverts		Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
	OO10 - Lutter contre les espèces exogènes envahissantes		Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
	OO11 - Maintenir et favoriser le développement des mégaphorbiaies en linéaire ou en surfacique	GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	Contrat Natura 2000	2 ha	55 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
	OO12 - Restaurer les pelouses sèches en déprise par une gestion adaptée	GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts par gyrobroyage	Contrat Natura 2000 / MAEC	n.c.	n.c.	
		RE1.1 - Restauration des pelouses sèches	Contrat Natura 2000 / MAEC	8,15 ha	0 %	
ODD3 - Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats	OO13 - Réduire les causes de mortalité directe	TU1.1 - Aménagement des ouvrages de franchissement	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
	OO14 - Maintenir et restaurer les habitats des mammifères semi-aquatiques	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	Contrat Natura 2000	2 ha	55 %	
		GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	
	OO15 - Encourager la réalisation d'entretien et de travaux en période non perturbante pour les espèces	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats	OO16 - Conserver et favoriser le maintien d'éléments fixes du paysage (haies, lisières forestières, arbres isolés...) et de boisements mûres	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE2.7 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
		GE2.8 - Entretien des haies existantes	Contrat Natura 2000 / MAEC	n.c.	n.c.	

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
	OO17 - Maintenir les surfaces de prairies pâturées	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	Contrat Natura 2000 / MAEC	48,4 ha	8 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE1.1 - Entretien des prairies par la fauche	Contrat Natura 2000 / MAEC	72,6 ha	19 %	
		GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	Contrat Natura 2000	2 ha	50 %	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
		GE1.3 - Entretien des prairies par le pâturage extensif	Contrat Natura 2000 / MAEC	72,6 ha	19 %	
	OO18 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris		Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
ODD5 - Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site	OO19 - Informer les usagers et les acteurs locaux sur la démarche Natura 2000	TU3.5 - Mise en place de panneaux d'information	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
		PI1.1 - Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux	Hors contrat	n.c.	n.c.	
	OO20 - Sensibiliser le grand public à la richesse écologique du site et à l'importance du maintien des activités traditionnelles pour leur conservation		Hors contrat	n.c.	n.c.	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de la Pimpine
	OO21 - Informer et sensibiliser le grand public sur les espèces invasives et nuisibles	TU3.5 - Mise en place de panneaux d'information	Contrat Natura 2000	n.c.	n.c.	
		PI1.1 - Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux	Hors contrat	n.c.	n.c.	
Avec : n.c. = non communiqué						

IV. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000

Cette tranche d'animation a été marquée par les incertitudes sur la conjoncture économique actuelle, que ce soit sur l'inflation des prix des denrées alimentaire ou des énergies ne sont pas de nature à rassurer les propriétaires. Ceci les freine à s'engager dans une dynamique de contractualisation.

Enfin, les impacts paysagers de la crise viticole, au travers des primes à l'arrachage ou à la diversification vont grandement modifier les pratiques sur le territoire. Dans ce contexte, l'animateur devra poursuivre sa veille sur le site pour identifier les parcelles qui changent de pratique.

Conclusion

L'animation 2024 de mise en œuvre du document d'objectifs par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine a été grandement imputée en nombre de jours d'animation territoriale au profit de la réalisation de la cartographie des habitats naturels du site des carrières de Cénac.

De plus, cette tranche d'animation d'une année ne permet pas d'installer clairement l'animation dans la durée et limite fortement les projets sur des temps relativement longs. Pour autant, quelques contacts ont abouti à l'adhésion de structures à la charte (en cours d'instruction).

Annexe 1 : Fiche de synthèse du site Natura 2000

Nom officiel du site Natura 2000 :	Réseau hydrographique de la Pimpine	Numéro officiel du site Nature 2000 :	FR 7200705
Date de transmission de la ZSC :		Date de l'arrêté de la ZSC :	
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE :	oui / non	Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :	non / oui
Région de localisation du site Natura 2000 :	Nouvelle-Aquitaine	Département de localisation du site Natura 2000 :	Gironde (33)
Date de mise à jour du FSD :	Décembre 2020	Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 :	281 ha
Préfet coordinateur :	Préfet de Gironde	Président du comité de pilotage du site Natura 2000 :	Dominique ASTIER
Structure porteuse :	Région Nouvelle-Aquitaine	Animateur :	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine
Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site :	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)		
	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		
	6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>)		
	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'embouissonnement sur calcaire (<i>Festuco-Brometalia</i>)		
Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site :	1041 - Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i> 1044 - Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> 1060 - Cuivré des marais <i>Lycaena dispar</i> 1065 - Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i> 1083 - Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i> 1092 - Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i> 1096 - Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i> 1126 - Toxostome <i>Chondrostoma toxostoma</i> 1220 - Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i> 1303 - Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1304 - Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> 1308 - Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> 1310 - Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i> 1321 - Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i> 1323 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i> 1324 - Grand Murin <i>Myotis myotis</i> 1355 - Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> 1356* - Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i> 1607* - Angélique des estuaires <i>Angelica heterocarpa</i>	

Annexe 2 : Arrêté préfectoral de constitution du COPIL



Légifrance
Le service public de la diffusion du droit

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté du 10 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation)

NOR : TREL2031154A
[Accéder à la version consolidée](#)
ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2020/11/10/TREL2031154A/jo/texte>
JORF n°0312 du 26 décembre 2020
Texte n° 15

Version initiale

La ministre de la transition écologique,
Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;
Vu la décision d'exécution (UE) 2018/40 de la Commission en date du 12 décembre 2017 arrêtant une onzième actualisation de la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;
Vu le [code de l'environnement](#), notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;
Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;
Vu l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation) ;
Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;
Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du 4 au 26 octobre 2019, en application de l'[article L. 123-19-1 du code de l'environnement](#),

Arrête :

Article 1

Les cartes annexées au présent arrêté abrogent et remplacent les cartes annexées à l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation - FR7200691).
Le périmètre ainsi délimité s'étend dans le département de la Gironde, sur une partie du territoire des communes suivantes : Arbis, Béguey, Cadillac, Donzac, Escoussans, Ladaux, Laroque, Omet, Saint-Pierre-de-Bat, Soullignac, Targon.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée au présent arrêté abroge et remplace la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée à l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation).

Article 3

Les cartes visées à l'article 1er ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de Gironde, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique.
Elles sont également consultables et téléchargeables sur les sites du Bulletin officiel du ministère de la transition écologique (<https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/recherche>) et de l'Inventaire national du patrimoine naturel hébergé par le Muséum national d'histoire naturelle (<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>).



Une association au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 33
7 impasse Jean Pages – 33140 Villenave
d'Ornon
Antenne33@cen-na.org

avec le concours financier de



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Publication du Conservatoire d'espaces naturel

